

**France-Dijon: Environmental engineering consultancy services**

OJ S 207/2014 28/10/2014

Contract notice

Services

Directive 2004/18/EC

**Section I: Contracting authority**

---

**I.1. Name and addresses**

Official name: MEDDE – DREAL Bourgogne

Postal address: 19 bis-21 boulevard Voltaire BP 27805

Town: Dijon

Postal code: 21078

Country: France

For the attention of: Mme la directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne

E-mail: [moar.st.dreal-bourgogne@developpement-durable.gouv.fr](mailto:moar.st.dreal-bourgogne@developpement-durable.gouv.fr)

Telephone: +33 345832091

Fax: +33 345832298

**Internet address(es):**General address of the contracting authority: <http://www.bourgogne.developpement-durable.gouv.fr>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

the abovementioned address

**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority****I.3. Main activity****I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities**

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

**Section II: Object of the contract**

---

**II.1. Description****II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Mission de suivi et de contrôle par un coordonnateur "Environnement" pour le Contournement Sud d'Auxerre/dreal21-14-CSA-coordenv

**II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery**

Services

Service category No 11: Management consulting services [6] and related services

NUTS code

**II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system**

The notice involves a public contract

#### **II.1.4. Information about framework agreement**

#### **II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

la mission de coordonnateur "Environnement" a pour objet une assistance au maître d'ouvrage pour la prise en compte de l'environnement dans la réalisation des travaux du Contournement Sud d'Auxerre.

Cette mission consiste:

- à effectuer une synthèse des enjeux environnementaux de l'opération,
- à rédiger des notices environnement des DCOE de travaux,
- à assister le maître d'ouvrage pour l'analyse environnementale des offres des entreprises lors des appels d'offres,
- à réaliser un suivi régulier des chantiers (visites) permettant de vérifier l'efficacité des dispositions mises en oeuvre, pour appliquer la politique environnementale définie, y compris le respect des exigences réglementaires et légales, et pour atteindre les objectifs environnementaux fixés,
- à assister le maître d'ouvrage dans ses actions de relations avec les tiers pour ce qui concerne la réalisation des travaux,
- à conseiller le maître d'oeuvre pour gérer les situations imprévues ou accidentelles qui pourraient apparaître dans le cadre de la réalisation des travaux,
- à réaliser des bilans périodiques de l'exécution des travaux.

Le marché comportera une tranche ferme et 2 tranche(s) conditionnelle(s).

Lieu d'exécution : Auxerre, Yonne (89).

#### **II.1.6. CPV code(s)**

71313000 Environmental engineering consultancy services

#### **II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)**

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

#### **II.1.8. Lots**

This contract is divided into lots: no

#### **II.1.9. Information about variants**

Variants will be accepted: no

### **II.2. Scope of the procurement**

#### **II.2.1. Total quantity or scope**

La mission est prévue sur une période pouvant aller de 48 à 60 mois.

Les contrôles (visites de chantier) sont prévus 2 fois par mois pendant toute la durée des travaux.

#### **II.2.2. Information about options**

#### **II.2.3. Information about renewals**

### **II.3. Duration of the contract or time limit for completion**

## **Section III: Legal, economic, financial and technical information**

---

### **III.1. Conditions related to the contract**

### **III.1.1. Deposits and guarantees required**

### **III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them**

- Origine du financement : bop ist 203 ;
- Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ;
- Les prix seront révisables ;
- Les comptes seront réglés sous la forme de décomptes ;
- Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours

### **III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded**

nature de l'attributaire, le marché sera conclu :

- soit avec un prestataire unique;
- soit avec des prestataires groupés solidaires.

Chaque candidat ne pourra remettre, pour la présente consultation, qu'une seule offre en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

### **III.1.4. Contract performance conditions**

The performance of the contract is subject to particular conditions: yes

Description of particular conditions: • Il sera fait application de l'article 14 du Code des Marchés Publics, les conditions particulières seront précisées dans le Règlement de la Consultation;

- Il sera fait application de l'article 53 IV 1° du Code des Marchés Publics.

## **III.2. Conditions for participation**

### **III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions: • Les documents et renseignements qui rendent recevables les candidatures en application de l'article 44 du Code des Marchés Publics (CMP), à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires Dc1 et Dc2 téléchargeables sur le site <http://www.minefe.gouv.fr>

- La forme juridique du candidat ;
- En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ;
- Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché.a - expérience :

La présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur.

b - capacités professionnelles :

- L'Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services de même nature que celle du marché ;

La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

### **III.2.2. Economic and financial ability**

List and brief description of conditions: • Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles;

• Une déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par le pouvoir adjudicateur.

### **III.2.3. Technical and professional ability**

List and brief description of conditions:

• Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ;

• Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

• Une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci.

### **III.2.4. Information about reserved contracts**

#### **III.3. Conditions specific to services contracts**

##### **III.3.1. Information about a particular profession**

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

##### **III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract**

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

## **Section IV: Procedure**

---

### **IV.1. Type of procedure**

#### **IV.1.1. Type of procedure**

Open

#### **IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited**

#### **IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue**

### **IV.2. Award criteria**

#### **IV.2.1. Award criteria**

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

#### **IV.2.2. Information about electronic auction**

An electronic auction will be used: no

#### **IV.3. Administrative information**

##### **IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority**

dreal21-14-CSA-coordenv

##### **IV.3.2. Previous publication concerning this procedure**

no

##### **IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document**

##### **IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate**

11.12.2014 - 15:00

##### **IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates**

##### **IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted**

French.

##### **IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender**

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

##### **IV.3.8. Conditions for opening of tenders**

Persons authorised to be present at the opening of tenders: no

#### **Section VI: Complementary information**

---

##### **VI.1. Information about recurrence**

This is a recurrent procurement: no

##### **VI.2. Information about European Union funds**

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

##### **VI.3. Additional information**

- les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés;
  - unité monétaire utilisée, l'euro ;
  - à titre indicatif, les prestations commenceront début 2015 ; \* Il ne s'agit pas d'un marché à caractère périodique;
  - le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires.
- \* L'Ouverture des plis n'est pas publique. conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires;
- le mode de retrait du dossier de consultation ne conditionne pas le choix du mode de transmission de l'offre;
  - les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "Dreal21-14-Csa-Coordenv", après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation;

Conditions de remise des offres ou des candidatures:

- si plusieurs offres sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte

la dernière offre reçue, par voie électronique ou sur support matériel, par le maître de l'ouvrage dans le délai fixé pour la remise des offres. Les autres documents sont retournés au candidat sans être ouverts;

- si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue. L'Offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé;
- la copie de sauvegarde, prévue à l'article 56 du CMP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "Copie de sauvegarde"
- les candidatures ou les offres dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues;
- le mode de transmission des offres retenu est l'échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation. Cependant le pouvoir adjudicateur acceptera les offres transmises sous format papier ou sur un support physique électronique;
- dans l'hypothèse d'un envoi sur support physique électronique, les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 15 juin 2012. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément;
- les offres transmises par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique "Dreal21-14-Csa-Coordenv", le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation ;
- référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L551-1 du Code de Justice Administrative);
- référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L551-13 à L551-23 et R551-7 à R551-10 du Code de Justice Administrative);
- recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R421-1 à R421-3 du Code de Justice Administrative);
- recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 23.10.2014.

#### **VI.4. Procedures for review**

##### **VI.4.1. Review body**

Official name: Tribunal administratif de Dijon

Postal address: 22 rue d'Assas, BP 61616

Town: Dijon Cedex

Postal code: 21016

E-mail: [greffe.ta-dijon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-dijon@juradm.fr)

Telephone: +33 380739100

Fax: +33 380733989

Internet address: <http://www.conseil-etat.fr/ta/dijon/index.shtml>

##### **VI.4.2. Review procedure**

##### **VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

#### **VI.5. Date of dispatch of this notice**

23.10.2014